



www.ladapt.net

# L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ PAR LADAPT

**Pour LADAPT, l'emploi accompagné est une démarche d'inclusion innovante qui vise à garantir la sécurisation des parcours des personnes, ainsi que leur individualisation.**

**Il repose sur les notions suivantes :**

- 1** Assurer aux personnes de 16 à 65 ans, quelle que soit leur situation de handicap (et l'impact de celui-ci) ou de fragilité, le droit à être accompagnées vers l'emploi « compétitif » comme elles le souhaitent (impact de la CIDPH) et aussi longtemps qu'elles le souhaitent (accompagnement évolutif, à la carte, dans le temps).
- 2** Garantir la sécurisation des parcours des personnes, ainsi que leur individualisation afin de tenir vraiment compte de la variabilité de l'état des personnes malades psychiques. Pour ce faire, il importe de s'assurer que la personne entreprend cette démarche de manière volontaire.
- 3** Proposer un accompagnement de la personne et de l'entreprise en mettant toutes les ressources et expertises à leur disposition et en collaborant avec elles de manière à articuler tous les « aménagements raisonnables » nécessaires au projet d'inclusion : assouplissement des régimes de travail, réorganisation des postes de travail, installation d'outils de communication, mise à disposition d'un système de contrôle, de gestion personnalisée et de formations spécialisées, assistance personnelle et individualisée fournie par un référent emploi accompagné / interface d'une équipe, appui par les équipes pluridisciplinaires, mise en lien avec les services de l'insertion. Cet accompagnement doit permettre à la personne de « trouver ses propres ressources » (principe de *l'empowerment*).
- 4** S'appuyer sur une approche cognitive du travail ainsi que des capacités et difficultés de la personne, sur une approche systémique (assurant la prise en compte des contraintes et l'environnement de la personne et de l'entreprise) et sur un travail interdisciplinaire permettant la proximité, la réactivité et la mobilité et respectant l'expression, le projet et le rythme de chaque personne accompagnée, favorisant le développement de ses capacités (*Place and train*) et de *l'empowerment*.
- 5** Travailler avec l'ensemble des partenaires (sanitaires, sociaux, médico-sociaux, insertion professionnelle) du territoire, en proximité, et des collaborateurs de l'entreprise, dans une approche dynamique et complémentaire.
- 6** Construire des méthodes d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité des services rendus par nos dispositifs d'emploi accompagné, informer et communiquer sur les résultats obtenus. LADAPT assure la formation des équipes d'accompagnement dans l'emploi et formalisera une fiche de fonction des référents emploi accompagné, garantissant un socle expérientiel et référentiel commun.

**Retrouvez nous**  
**vendredi 5 octobre à 8h30**

salle de conférence du salon

# **Paris pour l'Emploi** **pour un petit-déjeuner** **emploi accompagné.**

Apprenez-en plus sur la démarche d'inclusion et soyez sensibilisé.e à ses bienfaits pour l'entreprise, les employé.e.s ou personnes en recherche d'emploi.

En présence de Mme Sophie Cluzel, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

## **L'emploi accompagné :**

une démarche d'inclusion soutenue par LADAPT.



[www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)



Pour tout renseignement complémentaire,  
vous pouvez contacter Marie Tan au 01 48 10 12 40